ASBL Association Royale des Marches Folkloriques de l’Entre-Sambre-et-Meuse

*RPM Dinant - Numéro d'entreprise: 1004.339.978 - Siège social : Rue St-Gangulphe, 2 B-5620 Florennes*

DECLARATION DE SORTIE / FORMULAIRE ASSURANCE – SABAM

🡪 A renvoyer 7 jours avant la sortie 🡨

Compagnie : ……………………………………………………………………………………….. N° ARMFESM : ……….

Sortie principale du : ……/……/…… (\*)

Sortie supplémentaire du : ……/……/…… (\*)

*(toute sortie autre que le week-end de la Marche – un formulaire par sortie)*

Assurance : Nombre de Marcheurs à assurer : ……………

Sabam : Engagement d’une société de musique : oui / non (\*)

Si oui, Nom de la société : ………………………………………………………………………………………………..

Nombre de jours : ………………………………………………………………………………………………..

Montant total du cachet payé : …………………………………………………………………………………….

Ce montant comprend :

* La prestation proprement dite pour la somme de : ……………………………………..
* La participation aux frais de costumes pour la somme de : ………………………….
* Les frais de boissons et/ou collations pour la somme de : ………………………….

Décompte à payer à l’ARMFESM :

Assurance – nombre de Marcheurs (repris ci-dessus) : ………………. X 0,20€ = ..………………………..

*Nous payons cette somme - au Trésorier (\*)*

*- sur le compte BE74 2600 0593 0207 (\*)*

En cas d’absence ou de nombre insuffisant d’abonnement(s) à la revue « Le Marcheur » (minimum 80% du nombre de Marcheurs à assurer), notre Compagnie s’engage à payer la totalité ou la différence de prime d’assurance.

*Remarque : les paiements des éventuels abonnements, cotisations, … non payés doivent être réalisés par une autre transaction afin de faciliter le travail de comptabilité. Merci*

Date : ……/……/……

Nom et signature du délégué : ………………………………………..

(\*) : Barrer la mention inutile – 1 formulaire par sortie

Double du formulaire renvoyé au siège social (Rue St-Gangulphe, 2 – 5620 Florennes) par la poste ou par mail (declaration.sortie@armfesm.be), le ……………………………

Original à garder dans vos archives - version digitale sur www.armfesm.be/documents